

PROVINCE DE QUÉBEC
Polyvalente Montignac

129

Séance du Conseil d'établissement de la Polyvalente Montignac, tenue le 9^e jour du mois d'avril 2014 à 19 h à la bibliothèque de la Polyvalente Montignac au 3409, rue Laval à Lac-Mégantic.

Présences : Mme Pascale Baillargeon parent
Mme Annie Cloutier, présidente
Mme Jennifer Cupples, vice-présidente
Mme Véronique Labrecque, parent
Mme Denise Lachance, parent
Mme Annabel Lacroix, parent
Mme Véronique Laberge, enseignante
Mme Nancy Morin, enseignante
M. Sylvain Codère, enseignant
Mme Lisa Roy, enseignante
Mme Suzanne Grondin, représentante des professionnels
Mme Nathalie Grenier, représentante du personnel de soutien
Mme Pénélope Robineau-Pépin, vice-présidente du conseil des étudiants

Absences motivées : Mme Diane Turcotte, commissaire
Mme Kim Arseneault, présidente conseil des élèves

Membres de la direction : Mme Maryse Talbot, Line Couture
et M. Sylvain Brière

Secrétaire : Mme Linda Plante

1. Mot de bienvenue

Mme Annie Cloutier souhaite la bienvenue à tous après un long délai de deux mois. La rencontre du mois de février ayant été reportée au mois de mars et, en mars, il y a eu l'annulation de la rencontre à cause d'une tempête de neige.

2. Adoption de l'ordre du jour

Le point 8.1 est rayé de l'ordre du jour, car il a été traité à la rencontre de janvier dernier.

Le point suivant est ajouté au point varia de l'ordre du jour :

11.1 Demande de M. Breton

CET-853

Sur la proposition de Denise Lachance, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

3. Adoption du procès-verbal de la séance du 15 janvier 2014

CET-854

Sur la proposition de Nathalie Grenier, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 15 janvier 2014 tel que présenté.

4. Affaires en lien avec le procès-verbal

Au point 4, affaires en lien avec le procès-verbal, conférences sur les drogues :

La conférence a eu lieu le mercredi 19 mars dernier. Une rencontre des plus intéressantes et pertinentes. Malgré une publicité dans le journal, l'Écho de Frontenac, et l'avis envoyé à tous les élèves, l'assistance ne comptait que quinze parents.

À la fin de la rencontre, il a été suggéré de l'offrir à nouveau, à tous les parents, en septembre prochain.

Au point 10.2 : Fondation Louise et Jean-Paul Fontaine :

La Fondation Fontaine accordera une somme de 13 500 \$ en bourses aux élèves en milieu défavorisé. Ces bourses sont remises aux élèves en juin lors d'une cérémonie en présence des membres de la Fondation Fontaine.

Les parents sont reconnaissants de l'aide, plus qu'appréciable, que cette bourse apporte.

Nous remercions sincèrement la Fondation Fontaine pour son implication auprès des jeunes.

5. Correspondance

Aucune correspondance.

6. Période de questions réservée au public (15 minutes)

Aucune question.

7. Rapport d'activités :

7.1 Compte-rendu du représentant au comité de parents

Mme Jennifer Cupples nous informe que suite à la démission du protecteur de l'élève, une nouvelle personne a été nommée à ce poste. Il s'agit d'une personne retraitée de la région estrienne. Les membres du comité rencontreront cette personne au mois de mai prochain.

Il y a eu une formation avec la nouvelle visio-conférence avec les trois salles multimédias dotées de grands écrans. Les membres sont à se demander s'ils ne préfèrent pas cette nouvelle façon de faire aux via-conférences qui se déroulent à partir de la maison. Les goûts sont partagés. Certains préfèrent la visio-conférence. Toutefois, pour ceux qui ne peuvent se déplacer dans l'une des salles multimédias, la via-conférence est plus pratique si le parent a un problème de gardienne, par exemple.

Il y a eu présentation du rapport des comptes.

Le Colloque de la fédération des comités de parents (FCPQ) se tiendra les 30 et 31 mai prochains.

7.2 Rapport du conseil des élèves

Mme Pénélope Robineau-Pépin nous informe que, suite à la recommandation du conseil des élèves, la direction a pris la décision de fermer le local TADAM en raison du non-respect des règles et de la malpropreté du local.

Le 30 janvier dernier avait lieu la journée thématique colorée. Une couleur différente a été attribuée à chacun des niveaux, et les élèves devaient se vêtir de la couleur choisie pour leur niveau. Même les membres du personnel avaient leur couleur. À l'heure du midi, il y a eu vente de réglisses, de smarties et de jus. La plus grande participation est celle de la 1^{re} secondaire et, pour les récompenser, le conseil des élèves a décidé d'investir davantage dans leur album.

Pour la St-Valentin, et afin de souligner cette journée, les membres du conseil ont invité les élèves ainsi que les membres du personnel à opter pour la tenue de ville, *journée thématique chic*. Les élèves pouvaient acheter des roses, des toutous ou des suçons en chocolat pour les offrir à la personne de

leur choix. La *distribution du cœur* s'est faite à la période d'étude, le 13 février dernier.

Dans le cadre du mois de la nutrition, le conseil a préparé des brochettes de fruits et fromages et les ont distribuées gratuitement aux élèves qui complétaient un sondage sur la nutrition.

Vendredi, le 4 avril dernier, les membres du conseil se sont impliqués dans le *Show de la relève* en s'occupant de l'accueil, de la billetterie et de la cantine.

En ce qui a trait à l'activité réconfort, le conseil négocie avec deux humoristes : Stéphane Fallu et Alexandre Barrette.

Le comité a reçu plusieurs commentaires positifs suite à la réalisation et à l'affichage du calendrier des activités du mois de février. Un bel outil de communication. Par contre, les responsables n'ont pas assuré le suivi pour les mois suivants.

Un parent aimerait savoir de quelle façon sera utilisé l'argent que le conseil amasse lors de ses activités. La représentante nous dit que l'argent servira à défrayer les coûts de l'activité réconfort.

On demande également où en est le sondage. La représentante nous informe que plus de la moitié des sondages a été compilée en tout. Cela a permis de connaître les goûts et tendances des élèves. Même si le sondage portait sur différentes questions comme la cafétéria, les journées thématiques, un des buts premiers était surtout de connaître ce que les élèves désiraient pour l'activité réconfort. Pour ce qui est du voyage de fin d'année, l'intérêt va pour une journée à La Ronde.

Une conclusion à tout cela indique qu'un sondage est probablement une tâche trop ardue et demande trop de temps aux membres du conseil des élèves.

7.3 Rapport annuel CSHC

La commissaire, Mme Diane Turcotte, étant absente, ce point est reporté à la prochaine rencontre.

8. Questions administratives

8.2 Suivi au comité aviseur

M. Sylvain Brière nous informe que le formulaire de demande d'autorisation de voyage scolaire est maintenant finalisé. Il comportera trois sections : les buts pédagogiques, les liens avec le programme de santé et bien-être de l'école et le financement. Chaque personne désirant faire une activité à Montignac devra compléter en tout ou en partie ce questionnaire. Le tout étant d'établir un processus clair pour les demandes de financement des voyages et d'avoir le contrôle sur les activités de financement impliquant des élèves de la polyvalente.

De plus, il y a eu discussion au sujet des sessions d'emballages au supermarché Maxi. Le gérant du commerce demeure en contact avec M. Brière et il est convenu de créer un calendrier pour ces sessions d'emballages. Les sommes récoltées lors de ces activités seront remises à M. Brière qui les compilera et les déposera dans le compte spécifié sur la demande de financement.

On demande si cette nouvelle façon de faire limitera l'école à ne pouvoir faire qu'un seul voyage par année. La réponse est non. Il pourra y en avoir plus d'un, mais à la condition que le financement d'un voyage en cours soit complété. Après seulement, un nouveau projet pourra avoir lieu.

M. Brière nous informe qu'il y a plusieurs activités de financement et que l'école n'en est pas informée. Il est normal, pour un établissement scolaire, de connaître les entrées et sorties d'argent au niveau des activités de financement. L'école gère des fonds publics et c'est une question de transparence.

M. Brière soumet donc deux propositions du comité aviseur au conseil d'établissement.

Première proposition : faire approuver le processus de financement pour les voyages.

CET-855 Sur la proposition de Lisa Roy, il est résolu d'approuver le processus de financement pour les voyages tel que présenté.

Deuxième proposition : faire approuver l'autorisation pour les sessions d'emballage au supermarché Maxi.

CET-856 Sur la proposition de Jennifer Cupples, il est résolu d'approuver l'autorisation de sessions d'emballage au supermarché Maxi de Lac-Mégantic.

8.3 Comité cafétéria

M. Brière nous informe que le comité s'est réuni avec les gens de Granit Action et plusieurs projets ont émergé de cette rencontre.

La tablee des chefs offrira à M. Bernard Fillion un accompagnement dans le but d'apporter des nouvelles façons de créer des menus et de préparer les plats à la cafétéria.

Une trousse comprenant le cartable des ateliers du frère TOC sera offerte par Granit Action pour le local des cours de cuisine. Ce cartable contient des recettes simples que les élèves auront plaisir à concocter.

Une demande avait été faite pour l'installation d'une distributrice à la cafétéria, entre autres pour ceux et celles qui pratiquent des sports à la polyvalente en soirée. Le coût est de 7 000 \$ par an en frais de location et d'entretien. Il y aurait une autre possibilité, soit celle que nous puissions l'acheter et que M. Bernard Fillion s'occupe de la remplir quotidiennement. Une autre possibilité serait d'ouvrir la petite cafétéria en embauchant une personne qui serait présente les soirs et les fins de semaine au besoin. M. Brière est à évaluer les coûts et avantages de toutes ces options.

Les ateliers de M. François Gauthier seront reconduits en septembre prochain.

De plus, nous joindrons, dans l'envoi de l'état de compte en septembre prochain, un feuillet pour les parents détaillant comment faire un lunch rapide, santé et à faible coût.

L'an prochain, il y aura le retour de l'activité, passion cuisine, avec M. Yves Fournier.

M. Bernard Fillion offrira un atelier, en parascolaire, sur les techniques de base en cuisine. Son atelier se nomme, *On part en apart*.

Un atelier en science sensibilisera les jeunes sur les boissons néfastes pour eux. De plus, pendant le mois de la nutrition, Granit Action sera présent à l'école avec différents ateliers.

8.4 Portail « parent »

En septembre 2014, les parents auront un code d'accès pour consulter le profil de leur enfant et ce, du primaire au secondaire. On y verra le suivi des absences, le bulletin, l'horaire de l'élève, les communications aux parents, les retenues mineures. Pour ce qui est de La Source, ce ne sera pas disponible. Il y aura également la liste des courriels des enseignants qui utilisent cette forme de communication avec les parents.

9. Questions éducatives

9.1 Normes et modalités d'évaluation des apprentissages (information)

Pas de grands changements au niveau pédagogique, donc maintien des étapes 1 2 et 3 (20 %, 20% et 60%). Les examens de fin d'année de la dernière étape, qu'ils soient de la commission scolaire ou du MELS, la pondération peut différer de celle indiquée.

Les parents reçoivent toujours cette information en début d'année scolaire. Pour l'an prochain, cette formule sera reconduite.

L'évaluation de la compétence autre se fera en mai prochain, par les responsables de la période d'étude.

La compétence choisie est : *Organiser son travail*.

9.2 Modification au voyage de volleyball (approbation)

L'an dernier, le conseil avait accepté que l'équipe cadette de volleyball puisse participer à un tournoi, en Italie, en janvier 2014. Cependant, avec la tragédie de Lac-Mégantic du 6 juillet dernier, ce voyage n'a pas eu lieu.

Suite à des rencontres et avec l'accord des parents des athlètes, ils ont opté pour la participation de l'équipe au Championnat canadien de volleyball, qui se tiendra à Edmonton du 7 au 14 mai 2014.

De plus, une grande partie de la somme nécessaire à ce voyage est déjà amassée.

CET-857

Sur la proposition de Jeniffer Cupples, il est résolu d'accepter la demande de participation au Championnat canadien de volleyball à Edmonton et de motiver l'absence des étudiantes-athlètes du 7 au 14 mai 2014.

9.3 Règlements des élèves (adoption)

Mme Maryse Talbot présente le document préalablement envoyé aux membres du conseil. Ce règlement est toujours inscrit dans l'agenda des élèves.

M. Brière nous informe que Transport Dostie a fait parvenir un document qui rappelle les règles de comportement des élèves dans les autobus. Ce rappel sera également inclus dans l'agenda des élèves pour la prochaine année.

CET-858

Sur la proposition de Sylvain Codère, il est résolu d'approuver les règlements des élèves ainsi que le code de comportement des élèves dans les autobus.

9.4 Projet éducatif

Mme Talbot distribue le document aux membres. C'est un projet qui s'étale sur cinq ans, 2010-2015, et qui a été créé par l'ensemble de l'équipe-école. Il prendra fin l'an prochain. Il est reconduit tel quel pour la prochaine année, car il est au cœur de nos objectifs. Grâce à ce projet, nous avons atteint plusieurs de nos cibles.

10. Informations

10.1 Prévisions de la clientèle 2014-2015

La période d'inscription est terminée. L'an dernier, nos prévisions étaient de 823 inscriptions et, au 30 septembre 2013, le nombre officiel indiquait 812 inscriptions. Actuellement, nos prévisions sont de 834 inscriptions, et nous pouvons estimer un nombre de 820 élèves en septembre prochain.

10.2 Galas et bal

Cette année les galas auront lieu aux dates suivantes :

Le gala sportif, le 5 juin; le gala hors d'ondes, le 6 juin et le gala méritas, le 7 juin 2014 en soirée. Les membres du conseil sont officiellement invités à ce dernier et doivent confirmer leur présence à cette soirée. De plus, les membres sont invités au cocktail de la direction la journée du gala méritas à 18 heures.

Quant au bal, il sera sous une toute nouvelle formule cette année. Il se tiendra au Centre sportif Mégantic le 21 juin prochain.

10.3 Info-flash

Actuellement, il y a sept infos flash affichés sur le site du portail de la commission scolaire. Ces derniers s'adressent aux parents du conseil d'administration.

L'info-flash se trouve sur le portail de la commission scolaire, sous l'onglet conseil d'établissement et sous l'onglet parents.

10.4 Les bons coups

Du 11 au 18 mars dernier, le spectacle Expressimo a été offert aux élèves des écoles primaires par nos élèves en musique. Bravo et espérons que ce beau projet sera répété l'an prochain.

Le 17 avril 2014, M. Paul-Henri Dostie offrira des ateliers de poésie aux élèves de la 1^{re} secondaire.

Le 12 mai prochain, Mme Mylène Paquet, qui a traversé l'Atlantique en solitaire, offrira une conférence aux élèves de l'UR et à ceux de la 4^e et de la 5^e secondaires.

Du 27 février au 9 mars dernier, l'équipe de basketball s'est envolée pour la Suisse après plus de trois ans de travail. Ils ont disputé des parties amicales avec des équipes locales. Un magnifique album photos sera remis en souvenir à chacun des élèves participants.

Le 4 avril dernier, le *Show de la relève* a été un franc succès. Bravo à Patrick Boulanger et toute son équipe pour l'énorme travail qu'ils ont réalisé.

Le 6 avril dernier avait lieu la partie de hockey entre les Alouettes et les Béliers de la polyvalente au centre sportif Mégantic. Cette activité a rapporté une somme de 1 000 \$ à notre équipe de football.

Bonification des offres pour les activités passion. Beaucoup de nouveautés pour la prochaine année scolaire.

Les 25, 26 et 27 avril prochains, il y aura le colloque des pairs aidants à la polyvalente. Nous attendons plus de 400 jeunes à la polyvalente qui dormiront à l'école au cours de cette fin de semaine.

Le 9 mai prochain aura lieu le duathlon pour les élèves. On souhaite plus de 100 inscriptions. Cette activité est organisée par mesdames Line Couture et Chantal Lessard ainsi que par monsieur François Galiay.

Les 15 et 16 mai prochains, il y aura les championnats provinciaux de volleyball.

Les 24, 25 mai prochains, ce sera le Défi Pierre Lavoie. Plus de 30 élèves y participeront. Chaque école paie une somme de 1 000 \$ pour s'y inscrire.

Pour terminer, Mme Annie Cloutier tient à souligner le travail remarquable de mesdames Maryse Talbot, Line Couture ainsi que de monsieur Sylvain Brière, lors de la tragédie de Lac-Mégantic en juillet dernier.

11. Varia

11.1 Demande de M. Breton

M. Breton est le père de Geneviève Breton, ancienne élève de la polyvalente, qui est malheureusement décédée lors de la tragédie du 6 juillet 2013. Le père de cette dernière mettra bientôt en vente un disque compact incluant ses toutes dernières chansons enregistrées peu de temps avant.

L'équipe de production que M. Breton a engagée fera beaucoup de publicité et il nous demande la permission d'utiliser le nom de la polyvalente Montignac. M. Breton remettra la totalité des profits des ventes au département de musique de la polyvalente.

CET-859

Sur la proposition de Sylvain Codère, il est résolu d'accepter la demande de M. Breton de pouvoir utiliser le nom de la polyvalente Montignac.

12. Période de questions réservée au public (15 minutes)

Aucune question.

13. Questions des membres du conseil en cours.

Aucune question.

14. Levée de l'assemblée

CET-860

Sur la proposition de Denise Lachance, il est résolu d'adopter la levée de l'assemblée. Il est 20 h 45.

Annie Cloutier
Présidente

Maryse Talbot
Directrice